

**OCTROI DE SUBVENTIONS POUR L'ORGANISATION
DE CONGRÈS ET MANIFESTATIONS EN 2012**

RESUME SYNTHETIQUE DU RAPPORT

L'objet du présent rapport est de vous présenter des demandes de subvention formulées dans le cadre de l'organisation de congrès et manifestations.

TABLEAU FINANCIER

Politique	Programme	Chapitre	Crédits votés (en €)	Engagé (en €)	Engagement proposé (en €)
Solidarité territoriale	Autres actions de solidarité territoriale	930	800 000,00		128 000,00

Lors du vote des budgets primitifs 2002 et 2003, vous avez défini les critères d'exigibilité en matière d'octroi de subventions pour les congrès et manifestations :

- la manifestation doit avoir un caractère d'intérêt départemental affirmé (importance de l'audience, thème retenu, qualité de l'animation...),
- le demandeur doit être une association loi de 1901 ou une collectivité publique,
- le plan de financement prévisionnel obligatoire à fournir par l'organisateur doit être équilibré, afin de garantir la viabilité du projet,
- le conseil général ne doit pas financer le projet en totalité et l'autofinancement doit être suffisant (recettes de la billetterie, participation des promoteurs...),
- la manifestation doit se dérouler sur le territoire géographique du Département ou, si elle se déroule à l'extérieur, doit être consacrée à la promotion du Département, de ses acteurs ou de son territoire,
- le taux maximum d'intervention du conseil général est fixé à 70%.

Dans ce cadre, le présent rapport a pour objet de soumettre à votre examen 16 demandes de subventions relatives à l'organisation de congrès et manifestations au titre de l'année 2012.

Le montant des propositions d'attribution s'élève à 128 000 €.

En conclusion, je vous propose :

1°) d'allouer un montant total de subventions de 128 000 € aux bénéficiaires suivants :

Bénéficiaire	Objet	Subvention départementale
Association SOFAMEA Société francophone d'analyse du mouvement chez l'enfant et l'adulte	11èmes journées d'études de la SOFAMEA	2 500 €
Association Nicexpo	Salon Agecotel	5 000 €
Commune de Villeneuve-Loubet	Journée de la truffe	1 000 €
Office de tourisme de Menton	79 ^{ème} fête du citron	45 000 €
Commune de Mandelieu La Napoule	La fête du mimosa	15 000 €
Commune de Grasse	14 ^{ème} symposium international d'aromathérapie et plantes médicinales	10 000 €
Union nationale du sport scolaire service régional	Jeux internationaux de la jeunesse	3 000 €
Centre régional de documentation pédagogique	EcriTech'3 : la tablette tactile, nouvelle ardoise de l'élève ?	3 000 €
Association des paralysés de France délégation des Alpes-Maritimes	Festival entr'2Marches	1 500 €
Université Nice Sophia Antipolis - Laboratoire ERMES	Colloque « Groupes d'intérêt et gouvernement local »	1 500 €
Commune d'Isola	40 ^{ème} anniversaire de la station	20 000 €
Fédération des clubs des aînés ruraux des Alpes-Maritimes	Journées nationales des aînés ruraux, congrès départemental annuel, Voyage à caractère social	1 500 €
UDHAJ 06 - union départementale pour l'habitat des jeunes des Alpes-Maritimes	Actions de sécurité routière	5 000 €
Syndicat des maîtres boulangers et boulangers pâtisseries des Alpes-Maritimes	Manifestations diverses autour du pain	7 000 €
Association européenne contre les leucodystrophies (ELA)	Mets tes baskets et bats la maladie	2 000 €
Association RECODE	Vivemed villes vertes de Méditerranée	5 000 €

- 2°) d'autoriser le président du conseil général à signer, au nom du Département, la convention à intervenir avec l'office de tourisme de Menton pour l'organisation de la 79^{ème} fête du citron, dont un projet est joint en annexe ;
- 3°) de prélever les crédits nécessaires sur les disponibilités du chapitre 930, sous-fonction 0202, natures 6574 et 65734, programme « Autres actions de solidarité territoriale » du budget départemental de l'exercice en cours.

Je prie la commission permanente de bien vouloir en délibérer.

Le Président

11èmes JOURNEES D'ETUDES DE LA SOFAMEA

Organisateur : association SOFAMEA société francophone d'analyse du mouvement chez l'enfant et l'adulte

DATE : DU 11 AU 13 JANVIER 2012

Président : Olivier REMY NERIS
CHU Timone enfants
1, bd Jean Moulin
13005 Marseille

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
nationale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
200 à 250 spécialistes de l'analyse du mouvement :
médecins, chirurgiens orthopédistes, neuro pédiatres,
para médicaux, industriels

Montant des aides antérieures :

Lieu de la manifestation :
Parc Phoenix à Nice

Néant

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Location des espaces : 5.740 €	Subvention conseil général : 2.500 €
Communication : 7.774 €	Autres subvention : 10.000 €
Autres charges de gestion courante : 27.400 €	Inscriptions : 17.500 €
Honoraires prestataires : 14.603 €	Labos pharmaceutiques : 23.000 €
	Auto financement : 2.517 €
TOTAUX : 55.517 €	55.517 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 2.500 €

SALON AGECOTEL

Organisateur : association Nicexpo
Directeur général : Paul OBADIA
Palais des expositions
06359 Nice cedex 4

DATE : DU 22 AU 25 JANVIER 2012

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
internationale

Manifestations antérieures :
25^{ème} édition de cette
manifestation

Nombre de participants :
Manifestation pour les professionnels de l'hôtellerie, de
la restauration et des collectivités organisant des concours
prestigieux orientés vers la cuisine de la mer

Lieu de la manifestation :
Palais des expositions à Nice

Montant des aides antérieures :
Néant

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES

Structures et décoration espace concours : 29.900 €
Récompenses candidats : 44.820 €
Animateur de concours : 8.373 €
Matières premières : 10.764 €
Tenue des candidats : 8.611 €
Matériel de dégustation : 2.392 €
Déplacements jury (36 pers.) : 19.375 €
Hôtels jury (36 pers.) : 7.750 €
Communication : 45.448 €
Assistance pour audiovisuel : 9.568 €
Honoraire coordonateur des concours : 29.900 €
Nettoyage : 5.980 €

TOTAUX : 222.881 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

DETAIL DES RECETTES

Subvention conseil général : 5.000 €
Subvention conseil régional PACA : 11.960 €
Subvention NCA : 5.980 €
Subvention commune de Nice : 17.940 €
Partenaires privés : 65.780 €
Autofinancement : 116.221 €

222.881 €

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 5.000 €

JOURNEE DE LA TRUFFE

Organisateur :
commune de Villeneuve-Loubet

DATE : LE 29 JANVIER 2012

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle depuis
1999

Nombre de participants :
Manifestation grand public

Montant des aides antérieures :
1.000 € en 2010 et en 2011

Lieu de la manifestation :
Villeneuve-Loubet

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats alimentaires : 750 € Fournitures petit équipement : 300 € Animation : 2.000 € Sacem : 150 € Restauration, accueil VIP : 800 €	Subvention conseil général : 1.000 € Subvention conseil régional : 1.600 € Financement commune : 1.400 €
TOTAUX : 4.000 €	4.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.000 €

LA FÊTE DU CITRON

Organisateur : office du tourisme de Menton
Directeur général : Evelyne GASSE
8 avenue Boyer
06500 Menton

DATE : DU 17 FÉVRIER AU 7 MARS 2012

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
79^{ème} édition de cette
manifestation

Nombre de participants :
manifestation grand public sur le thème cette année de
« Menton accueille les régions de France »

Lieu de la manifestation :
Menton

Montant des aides antérieures :
45.000 € en 2011

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Prestations, animations : 635.000 € Prestations jardins : 390.000 € Prestations parades : 445.000 € Prestations orchidées : 1.500 € Frais généraux : 145.000 € Personnels : 286.000 € Imprimerie : 40.000 € Frais de communication : 185.000 € Redevance, licence, droits : 35.000 € TOTAUX : 2.162.500 €	Recettes propres : 1.832.500 € Subvention conseil général : 45.000 € Autofinancement : 285.000 € 2.162.500 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 45.000 €

LA FÊTE DU MIMOSA
« LE MIMOSA FÊTE LES ANIMAUX »

Organisateur : commune de Mandelieu La Napoule

DATE : DU 17 AU 26 FÉVRIER 2012

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale) :
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
60.000 visiteurs attendus

Montant des aides antérieures :
15.000 € en 2010 et en 2011

Lieu de la manifestation :
Mandelieu La Napoule

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Troupes artistes : 101.651 € Election miss mimosa : 5.600 € Mimosa et fleurs : 22.392 € Animations, location matériel : 5.000 € Restauration : 16.212 € Sacem : 5.000 €	Sponsors : 2.990 € Subvention conseil général : 15.000 € Prestations services : 15.000 € Autofinancement : 122.865 €
TOTAUX : 155.855 €	155.855 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 15.000 €

14^{ème} SYMPOSIUM INTERNATIONAL D'AROMATHERAPIE ET PLANTES MEDICINALES

Organisateur : commune de Grasse

DATE : DU 16 AU 18 MARS 2012

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
internationale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Manifestation grand public

Montant des aides antérieures :
10.000 € en 2010 et en 2011

Lieu de la manifestation :
Palais des congrès de Grasse

BUDGET

<u>DETAIL DES DEPENSES</u>	<u>DETAIL DES RECETTES</u>
Frais techniques : 25.000 € Frais de réception : 22.000 € Frais de consulting : 11.000 € Frais conférenciers : 12.000 €	Inscriptions congressistes : 22.000 € Locations stands : 13.000 € Subvention conseil général : 10.000 € Subvention conseil régional : 10.000 € Participation commune : 15.000 €
TOTAUX : 70.000 €	70.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 10.000 €

JEUX INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE

Organisateur : union nationale du sport scolaire service régional DATE : DU 21 AU 25 MARS 2012

Directeur : Serge MORISOT
410, avenue Janvier Passero
06210 Mandelieu

Type de la manifestation :
internationale

Manifestations antérieures :
Néant

Nombre de participants :
Rencontre sportive et culturelle réunissant 400 élèves et
80 accompagnateurs

Montant des aides antérieures :
Néant

Lieu de la manifestation :
Nice

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Frais commissions et jury : 6.000 €	Subvention UNSS nationale : 10.000 €
Frais d'organisation : 32.000 €	Subvention CNDS : 10.000 €
Presse, communication, promotion : 5.000 €	Subvention conseil général : 3.000 €
Représentation : 8.000 €	Subvention commune de Nice : 10.000 €
Hébergement, restauration : 65.000 €	Participation des AS : 98.000 €
Transports locaux : 20.000 €	Autofinancement : 7.000 €
Médical : 2.000 €	
TOTAUX : 138.000 €	138.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 3.000 €

ECRITECH'3 : LA TABLETTE TACTILE, NOUVELLE ARDOISE DE L'ÉLÈVE ?

Organisateur : centre régional de documentation
pédagogique CRDP
Directrice : Michèle OTTOMBRE BORSONI
51ter, avenue Cap de Croix
06101 Nice cedex 2

DATE : LES 5 ET 6 AVRIL 2012

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
3^{ème} édition de cette manifestation

Nombre de participants :
400 participants attendus : collectivités, industriels,
éditeurs, chercheurs et enseignants

Montant des aides antérieures :
3.000 € en 2011

Lieu de la manifestation :
Campus Saint Jean d'Angely à Nice

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Hébergement, repas intervenants : 5.880 €	Subvention conseil régional : 5.197 €
Navette intervenants : 750 €	Subvention ville de Nice : 2.100 €
Conception, organisation : 4.069 €	Subvention conseil général : 3.000 €
Communication : 6.470 €	Subvention DGESCO : 10.010 €
Salon exposants : 9.250 €	Subvention SCEREN : 2.900 €
Cocktail d'ouverture : 1.100 €	Inscription exposants et supports partenaires : 5.400 €
Pauses café : 1.900 €	Autofinancement : 8.682 €
Frais de gestion : 3.200 €	
Conseil stratégie : 700 €	
Captation et montage des interventions pour mise en ligne : 3.500 €	
Sécurité : 470 €	
TOTAUX : 37.289 €	37.289 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 3.000 €

FESTIVAL ENTR'2 MARCHES

Organisateur : association des paralysés de France
délégation des AM
Directeur : Denis TACCINI
3, avenue Antoine Véran
06100 Nice

DATE : DU 21 AU 25 MAI 2012

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Court métrage sur le thème du handicap

Montant des aides antérieures :
1.500 € en 2010

Lieu de la manifestation :
Cannes

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Achats de matériel : 2.500 €	Subvention conseil général : 1.500 €
Frais de réception, missions : 6.120 €	Subvention conseil régional : 1.500 €
Frais administratifs : 1.450 €	Subvention de la DRAC : 1.000 €
Frais immobiliers : 300 €	Subvention commune de Cannes : 1.550 €
Impôts : 100 €	Autres 3.250 €
	Autofinancement : 1.670 €
TOTAUX : 10.470 €	10.470 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.500 €

COLLOQUE : GROUPES D'INTERET ET GOUVERNEMENT LOCAL

Organisateur : Université Nice Sophia Antipolis
Laboratoire ERMES
Responsable projet : Stéphane CADIOU
Avenue Doyen Louis Trotabas
06050 Nice Cedex 1

DATE : 21 ET 22 JUIN 2012

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :

Nombre de participants : 30

Montant des aides antérieures :

Lieu de la manifestation :
Université Droit et Science Politique

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Fournitures et reproduction : 250 € Déplacements : 1.500 € Hébergement : 1.500 € Repas : 1.750 € Edition des actes : 4.500 €	Ecole DESPEG : 1.000 € UNS : 1.500 € Subvention Conseil régional PACA : 1.500 € Subvention conseil général : 1.500 € Subvention commune de Nice : 1.500 € Autofinancement : 2.500 €
TOTAUX : 9.500 €	9.500 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.500 €

40 ANS D'ISOLA 2000

Organisateur : commune d'Isola

DATE : 2012

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale) :
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :

Montant des aides antérieures :

Lieu de la manifestation :
Isola

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Fabrication documentation et objets publicitaires de communication : 16.178 € Décoration galerie marchande Noel : 7.500 € Prestataire externe évènementiel : 6.000 € Opening Isola 2000 : 1.604 € Salon des vins de montagne : 4.882 € Sculpture sur neige : 2.076 € Prestation de ski djoering : 1.582 € Démonstration chiens traîneaux : 1.500 € Culture en neige : 5.500 € Réalisation film sur la station : 7.953 € Coupe de France de Yooper : 100 € Championnat du monde snowscoot : 1.750 € Feux d'artifice : 6.200 €	Subvention conseil général : 20.000 € Autofinancement : 42.825 €
TOTAUX : 62.825 €	62.825 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 20.000 €

JOURNEES NATIONALES DES AINES RURAUX, CONGRES DEPARTEMENTAL ANNUEL, VOYAGE A CARACTERE SOCIAL

Organisateur : fédération des clubs aînés ruraux des AM DATE : LES 6 ET 7 JUIN ET LE 14 JUIN 2012
Président : Esprit COMBA
Les cèdres
180, avenue de Pessicart
06100 Nice

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Néant

Nombre de participants :
250 délégués, 150 accompagnants pour les journées nationales, 350 adhérents pour le congrès départemental, 30 à 35 personnes pour le voyage

Montant des aides antérieures :
Néant

Lieu de la manifestation :
Giens pour les journées nationales, Roquestéron pour le congrès départemental, Samoëns pour le voyage

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Restauration : 49.250 € Hébergement : 74.600 € Frais annexes : 18.600 € Visites et excursions : 16.000 € Prestations diverses : 27.600 €	Restauration : 43.750 € Hébergement : 66.600 € Frais annexes : 18.600 € Visites et excursions : 16.000 € Prestations diverses : 15.750 € Subvention conseil général : 1.500 € Collectivités et partenaires : 14.150 € Autofinancement : 9.700 €
TOTAUX : 186.050 €	186.050 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 1.500 €

ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE

Organisateur : UDHAJ 06 union départementale pour
l'habitat des jeunes des A.M
Directrice : Pascale LEYRAT
5, rue de Mimont
06400 Cannes

DATE : DURANT TOUTE L'ANNÉE 2012

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Actions de sécurité routière, de prévention et d'aide à
l'obtention du permis de conduire au profit des jeunes de
18 à 30 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale
et professionnelle

Montant des aides antérieures :
5.000 € 2010 et en 2011

Lieu de la manifestation :
Département des A.M.

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Documentation : 150 €	Préfecture 06 : 4.200 €
Consommables : 200 €	Participation des stagiaires : 8.500 €
Missions, réceptions : 150 €	Subvention conseil général : 5.000 €
Frais administratifs : 150 €	Fondation Renault : 3.000 €
Déplacements : 1.800 €	Autofinancement : 3.000 €
Assurance : 150 €	
Salaires et charges : 13.000 €	
Publication, communication : 200 €	
Prestations auto-école : 7.100 €	
Prestations AFPS : 750 €	
Frais de gestion : 50 €	
TOTAUX : 23.700 €	23.700 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES : favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 5.000 €

**MANIFESTATIONS : EPIPHANIE AUX INSTITUTIONNELS,
LES PIECES JAUNES, LA FÊTE DU PAIN, LA
FÊTE DE LA GASTRONOMIE, LE PAIN EN FÊTE**

Organisateur : syndicat des maîtres boulangers et
boulangers pâtisseries des AM
Président : Claude BATEL
13, avenue Mirabeau
06000 Nice

DATE : 2012

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestations annuelles

Nombre de participants :
Manifestations grand public destinées à promouvoir
la profession mettant l'accent sur la formation,
l'apprentissage par l'organisation de forums de métiers

Montant des aides antérieures :
7.500 € en 2010 et en 2011

Lieu de la manifestation :
Nice

B U D G E T

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Épiphanie aux institutionnels : 6.500 € Pièces Jaunes : 13.500 € Fête du pain : 18.500 € Fête de la gastronomie : 7.500 € Le pain en fête : 15.000 €	Subvention conseil général : 7.000 € Partenariat : 40.000 € Autofinancement : 14.000 €
TOTAUX : 61.000 €	61.000 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 7.000 €

« METS TES BASKETS ET BATS LA MALADIE »

Organisateur : association E.L.A. (ass. européenne contre les leucodystrophies)
DATE : ANNÉE SCOLAIRE 2011/2012
Directeur : Jean-Luc CORTI
2, rue Mi les Vignes
BP 61024
54521 Laxou Cedex

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
nationale

Manifestations antérieures :
1^{ère} édition en 1994

Nombre de participants :
20 collèges, 6600 élèves

Montant des aides antérieures :
2.000 € en 2010 et en 2011

Lieu de la manifestation :
Département des A.M.

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
30 établissements au coût moyen de 396 € : 11.880 €	Subvention conseil général : 2.000 € Autres partenaires nationaux : 3.480 € Autofinancement : 6.400 €
TOTAUX : 11.880 €	11.880 €

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 2.000 €

VIVEMED VILLES VERTES DE MEDITERRANEE

Organisateur : association RECODE
Rencontre pour la connaissance et le développement
Président : Professeur Raoul Caruba
14, route d'Aspremont
06100 Nice

DATE : DU 9 AU 10 FÉVRIER 2012

Type de la manifestation :
(locale, nationale, internationale)
locale

Manifestations antérieures :
Manifestation annuelle

Nombre de participants :
Décideurs politiques, responsables économiques,
innovateurs, concepteurs, chercheurs

Montant des aides antérieures :
10.000 € en 2011

Lieu de la manifestation :
Palais Acropolis Nice

BUDGET

DETAIL DES DEPENSES	DETAIL DES RECETTES
Préparation de l'événement : 72.550 € Location palais Acropolis : 19.632 € Les journées de Vivemed : 32.477 € Les prix internationaux Vivemed : 11.672 € Rencontre des professionnels : 9.562 €	Préparation de l'événement - sponsors: 63.468 € Location Acropolis – sponsors : 16.173 € Les journées Vivemed – sponsors NCA : 26.329 € Les prix internationaux Vivemed : 7.336 € Rencontre des professionnels NCA : 8.800 € Subvention conseil général : 5.000 € Autofinancement : 18.787 €
TOTAUX : 145.893 €	145.893 €

AUTRES PARTICIPATIONS (en nature) :

AVIS DES SERVICES CONCERNES: favorable

MONTANT DE LA SUBVENTION PROPOSEE : 5.000 €

CONVENTION

Entre

Le Conseil général des Alpes-Maritimes, représenté par son Président dûment autorisé par la délibération de la commission permanente en date du

d'une part,

Et

L'office de tourisme de Menton, Palais de l'Europe, 8 Avenue Boyer – 06500 Menton représenté par son président Monsieur Jean-Claude GUIBAL,

d'autre part,

PREAMBULE

La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 fixent à 23.000 € le montant annuel des subventions attribuées par une collectivité territoriale à un organisme de droit privé à partir duquel une convention est obligatoire.

Sollicité par *l'office de tourisme de Menton*, le Conseil général a décidé par délibération de la commission permanente en date du , de soutenir, en lui accordant une subvention de 45.000 €, le projet initié par l'office de tourisme de Menton pour l'organisation de la 79^{ème} Fête du Citron.

L'objet de la présente convention est de définir l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Ceci étant exposé, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : *l'office de tourisme de Menton* organise du 17 février au 7 mars 2012 la 79^{ème} Fête du Citron.

ARTICLE 2 : le montant de la subvention attribuée s'élève à 45.000 €. Il sera versé à *l'office de tourisme de Menton* dès notification de la présente convention.

ARTICLE 3 : *l'office de tourisme de Menton* s'engage à utiliser la subvention exclusivement dans le cadre de la manifestation mentionnée à l'article 1.

ARTICLE 4 : *l'office de tourisme de Menton* s'engage à restituer au Conseil général la partie de la subvention dont l'utilisation ne respecterait pas l'affectation définie à l'article 1, voire la totalité de la subvention si le cas se présente.

ARTICLE 5 : *l'office de tourisme de Menton* s'engage à fournir au Conseil général les comptes du dernier exercice clos ainsi que les délibérations d'assemblée générale ayant approuvé ces comptes.

Dans le cas où la subvention dépasse 50 % de son budget annuel, *l'office de tourisme de Menton* s'engage à fournir au Conseil général le bilan certifié conforme du dernier exercice clos au plus tard le 31 octobre de l'année qui suit ledit exercice (loi n° 92-125 du 6 février 1992).

L'office de tourisme de Menton s'engage à fournir au Conseil général dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel la subvention a été attribuée un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses à l'objet de la subvention.

ARTICLE 6 : En cas de non respect par l'une ou l'autre des parties des engagements inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

L'effet de la présente convention cessera immédiatement en cas de dissolution ou de changement de statut ou d'objet social de l'organisme.

ARTICLE 7 : *l'office de tourisme de Menton* s'engage à communiquer l'apport du Conseil général.

ARTICLE 8 : la présente convention est conclue pour l'année 2012.

ARTICLE 9 : pour l'application de la présente convention, les parties signataires décident en cas de litige de rechercher un accord amiable avant que le litige ne soit porté devant le tribunal administratif de Nice

Fait à Nice le

L'office de tourisme de Menton

Le Président du Conseil général